

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 1^{er} mars 1974

La séance est ouverte à 11 heures.

[Traduction]

AFFAIRES COURANTES

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1974-1975

RENOI DE CRÉDITS AUX COMITÉS PERMANENTS

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je voudrais proposer:

Que les prévisions budgétaires relatives aux sommes requises pour l'administration du Canada durant l'année financière se terminant le 31 mars 1975 soient renvoyées aux divers comités de la Chambre ainsi qu'il suit:

La motion est formulée de façon réglementaire. J'en ai fait distribuer des exemplaires, afin de ne pas être tenu de lire cette très longue motion.

M. l'Orateur: Le président du Conseil privé (M. MacEachen), appuyé par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), propose que les prévisions budgétaires relatives aux sommes requises pour l'administration du Canada durant l'année financière se terminant le 31 mars 1975 soient renvoyées aux divers comités de la Chambre ainsi qu'il suit. Puis-je m'abstenir de lire le reste?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Voici le reste de la motion.]

Au comité permanent de l'Agriculture

Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35 et 40—Ministère de l'Agriculture.

Crédit 45—Commission canadienne du lait.

Crédits 50 et 55—Office canadien des provenances.

Crédit 60—Société du crédit agricole.

Au comité permanent de la Radiodiffusion, des Films et de l'Assistance aux Arts

Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35—Secrétariat d'État.

Crédit 40—Conseil des Arts du Canada.

Crédits 45, 50 et 55—Société Radio-Canada.

Crédits 10 et L15—Information Canada.

Crédit 60—Compagnie des jeunes Canadiens.

Crédit 65—Corporation du Centre national des Arts.

Crédits 70 et L75—Office national du film.

Crédit 80—Bibliothèque nationale.

Crédits 85 et 90—Musées nationaux du Canada.

Crédits 95, L100 et L105—Archives publiques.

Crédit 15—Conseil de la radio-télévision canadienne.

Au comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale

Crédits 1, 5, 10, L15 et 20—Ministère des Affaires extérieures.

Crédits 25, 30 et L35—Agence canadienne de développement international.

Crédit 40—Commission mixte internationale.

Crédits 1, 5, 10, 15 et 20—Ministère de la Défense nationale.

Crédit 25—Construction de Défense (1951) limitée.

Au comité permanent des Finances, du Commerce et des Questions économiques

Crédits 1, L5, 10 et 15—Ministère des Finances.

Crédit 25—Département des Assurances.

Crédit 30—Commission du Tarif.

Crédits 1, 5, 10, L15, L20, L25, 30, 35 et 40—Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Crédit 45—Conseil canadien des normes.

Crédit 50—Statistique Canada.

Crédit 20—Conseil économique du Canada.

Crédits 1 et 5—Ministère du Revenu national.

Au comité permanent des Pêches et des Forêts

Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30—Ministère de l'Environnement.

Au comité permanent de la Santé, du Bien-être social et des Affaires sociales

Crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25—Ministère de la Consommation et des Corporations.

Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 et 55—Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Crédits 60 et 65—Conseil de recherches médicales.

Crédits 1 et 5—Département d'État chargé des Affaires urbaines.

Crédits 10 et L15—Société centrale d'hypothèques et de logement.

Crédits 20, 25 et L30—Commission de la capitale nationale.

Crédit 30—Commission de surveillance du prix des produits alimentaires.

Au comité permanent des Affaires indiennes et du développement du Nord canadien

Crédits 1, 5, 10, L15, L20, L25, 30, 35, 40, L45, L50, L55, L60, L65, L70, L75, 80, 85 et 90—Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Crédit L95—Commission d'énergie du Nord canadien.

Au comité permanent des Ressources nationales et des Travaux publics

Crédits 1, 5, 10 et 15—Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Crédits 20 et 25—Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Crédits 30, 35, L40 et L45—l'Énergie atomique du Canada, limitée.

Crédit 50—Office national de l'énergie.

Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35 et 40—Ministère des Travaux publics.

Au comité permanent de la Justice et des questions juridiques

Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30—Ministère de la Justice.

Crédit 1—Ministère du solliciteur général.

Crédits 5, 10 et 15—Services correctionnels.

Crédits 20 et 25—Gendarmerie royale du Canada.

Au comité permanent du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration

Crédit 1—Ministère du Travail.

Crédit 30—Commission d'assurance-chômage.

Crédits 1, 5, 10, 15 et 20—Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Crédit 25—Commission d'appel de l'immigration.

Crédit 5—Conseil canadien des relations du travail.

Au comité permanent de l'Expansion économique régionale

Crédits 1, 5, 10, L15, L20 et L25—Ministère de l'Expansion économique régionale.

Crédits 30, 35 et 40—Société de développement du Cap-Breton.

Au comité permanent des Transports et des Communications

Crédits 1 et 5—Ministère des Communications.